



L'écho Donzacais

La lettre d'information du Conseil Municipal
de Donzac

**INFO +
2019**

Zoom sur... LE BUDGET 2019

Le Budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **1 365 323 €** (*1 341 377.80 € en 2018*), soit **+1.80 %**

Le Budget prévisionnel d'investissement s'équilibre à **1 322 770 €** (*988 815 € en 2018*) :

- les opérations d'investissement (achats, travaux, aménagements) **1 023 381 €** (*802 691 € en 2018*)
 - le remboursement des emprunts **72 309 €** (*78 534 € en 2018*)
 - les travaux en régies (réalisés par le personnel communal) **40 000 €**
- Les restes à réaliser : **250 000 €** en dépenses et **98 986.21 €** en recettes.

Excédent de fonctionnement 2018 : **293 858.59 €** (*277 240.34 € en 2017*)

Afin de maintenir notre capacité d'autofinancement au-delà de 200 000 € et d'améliorer notre capacité de désendettement, il est proposé la stratégie suivante :

- Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2018 (**90 000 €**) en fonctionnement afin de compenser la baisse des dotations.
- Affectation de **203 585.89 €** d'excédent de fonctionnement 2018 en section investissement.
- Emprunt **300 000 €** (soit un tirage sur l'emprunt de 800 000 €) dont 120 000 € viendront alimenter le budget Communal et 180 000 € seront reversés au budget annexe Lotissement.

Notre autofinancement s'élèvera à **210 000 €** (*210 000 € en 2018*)

Notre capacité de désendettement est **3.5 ans** (*3.99 ans en 2018*)

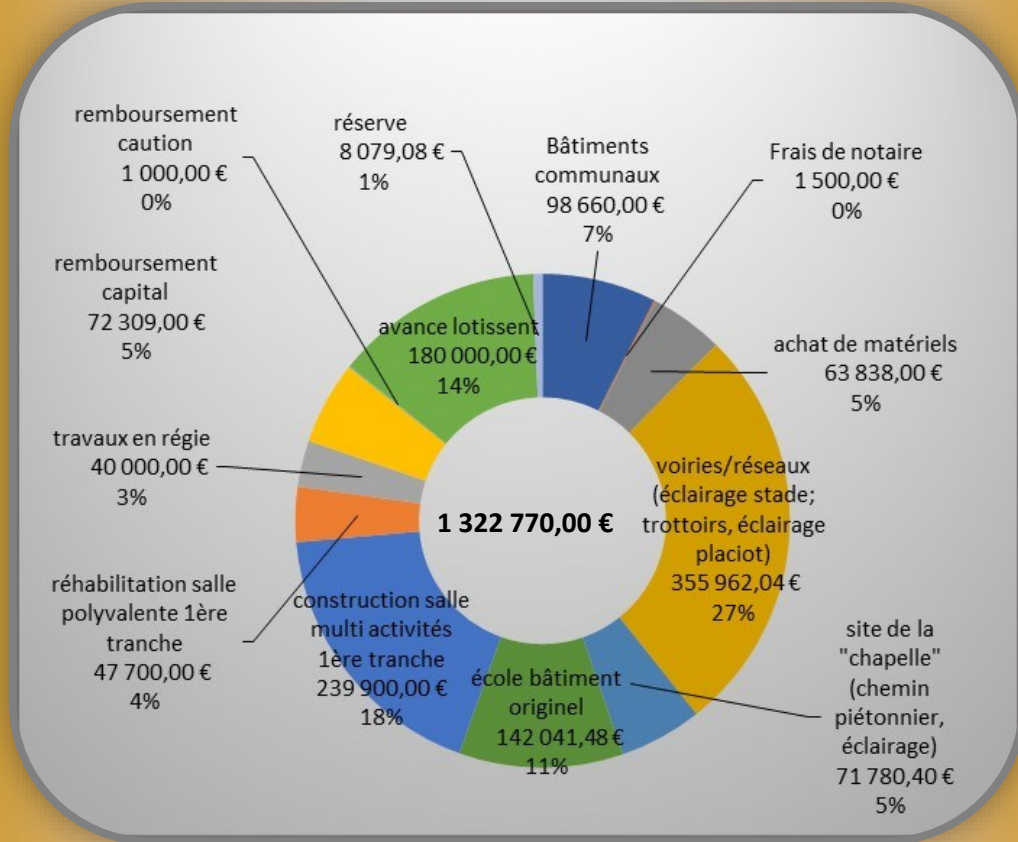
Le Taux d'endettement est de **6.80%** (*7.43 % en 2018*).

Maintien des taux de fiscalité depuis 1994.

BUDGET COMMUNAL 2019

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

Montant : 1 322 770€



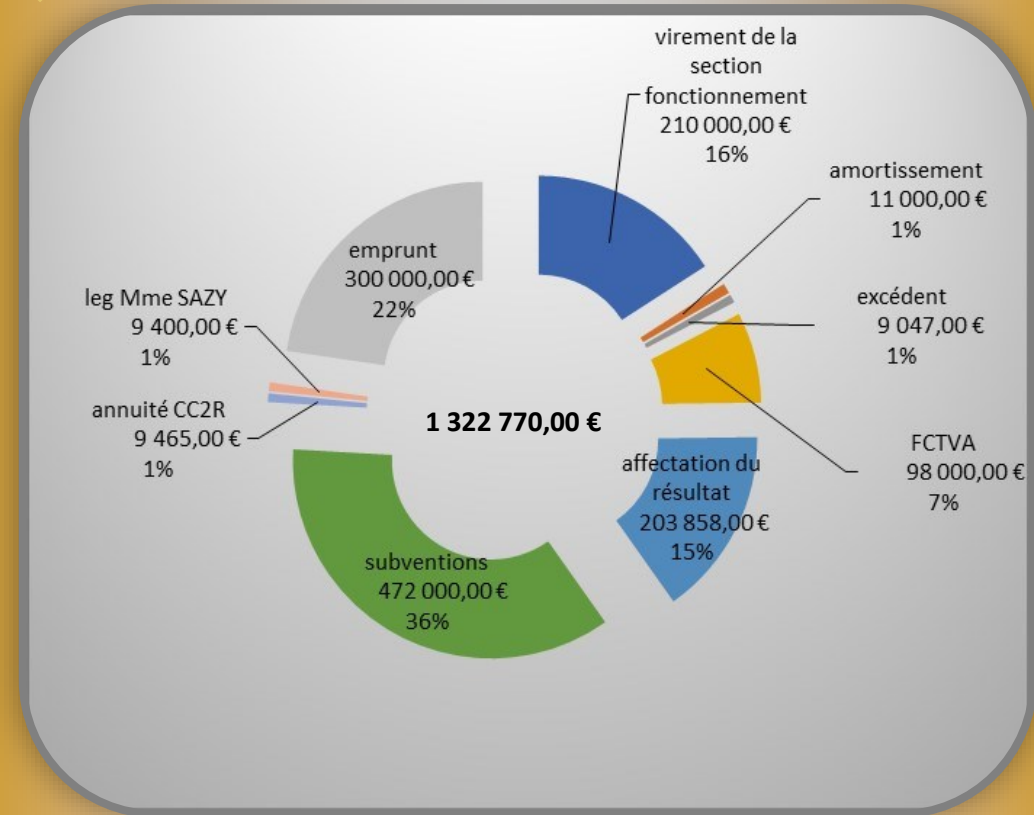
Budget d'assainissement 2019

DÉPENSES d'investissement : 61 389,35 €

BUDGET COMMUNAL 2019

RECETTES D'INVESTISSEMENTS

Montant : 1 322 770€



Budget d'assainissement 2019

RECETTES investissement : 61 389,35 €

Les Axes importants du budget 2019

- ⇒ Finalisation des travaux de Réhabilitation du Bâtiment Originel de l'Ecole.
- ⇒ Finalisation des travaux du Chemin piétonnier incluant l'aménagement du talus, la création d'une murette de soutènement et l'amélioration de l'éclairage de la chapelle des marins.
- ⇒ Réfection des trottoirs, de l'éclairage public et installation d'un plateau surélevé sur la RD71.E Rue du Placiot.
- ⇒ Construction de la Future Salle Multi-Activités.
- ⇒ Reprise des concessions en état d'abandon à l'issue de la fin de la procédure, incluant la réalisation d'un ossuaire dans le cimetière communal.
- ⇒ Programme pluriannuel de rénovation de la Salle Polyvalente



En accord avec le Conseil d'Ecole et l'équipe enseignante, nous avons décidé de maintenir la semaine à 4.5 jours et les Activités Périscolaires.

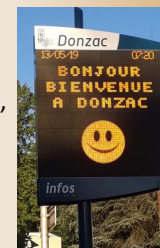
Comme tous les ans, nous maintenons la somme de 3000 € en complément du fond de compensation versé par l'Etat qui s'élève à 5 633 €.

Être informé en continu

Pour être informé, soyons connectés.

Pour être informé de ce qui se passe au sein de la commune (alerte météo, fermeture exceptionnelle de la médiathèque, rappel des commémorations, manifestations...) plusieurs outils sont mis en place :

- Un **panneau lumineux** a été installé avenue du brulhois, les actualités de la commune y sont diffusées.
- Vous pouvez également vous connecter sur le **site internet** donzac.fr
- Nous pouvons aussi vous envoyer régulièrement les informations de la commune en vous adressant la **newsletter**.



La newsletter c'est quoi ?

- C'est une **lettre d'information** envoyée régulièrement par **e-mail aux abonnés**.
- Elle permet **d'informer ses abonnés de l'actualité de la commune**.
- Elle permet **d'informer les abonnés des nouveautés** parvenues sur le **site internet**.

N'hésitez pas à vous inscrire en vous connectant sur le site de la commune, donzac.fr, rubrique Abonnez-vous à notre newsletter



Pour tout renseignement

Mairie DONZAC

2 Rue Saint Barthélémy

82340 DONZAC



05.63.39.91.84

mairie-donzac@info82.com